# 72235 - Entrer dans les toilettes muni d’un portable dont le fond d’écran est le nom d’Allah

**question**

Le musulman qui possède un téléphone portable dont le fond d’écran est *Allah akbar* écrit en caractères arabes peut-il le garder sur lui quand il se rend aux toilettes?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Une grande partie des jurisconsultes réprouve le fais d’entrer dans les toilettes muni d’un objet évoquant Allah, sauf en cas de nécessité. Un exemple en réside dans les pièces de monnaie comportant le nom d’Allah le Très-Haut. Pour une partie d’entre eux, on peut le faire, à condition de cacher l’objet.

Ibn Qudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Si on veut aller aux toilettes alors qu’on porte un objet contenant le nom d’Allah le Très-Haut, il est préférable de s’en débarrasser. Cependant,  il n’ y a aucun inconvénient  à le garder sur soi et veiller à ce qu’il ne tombe pas et retourner la pierre de la bague vers la paume. »

Ahmad a dit : « Quand la bague contient le nom d’Allah, on le retourne vers la paume au moment d’entrer dans les toilettes. C’est l’avis d’Isaac. Ibn al-Moussayyib, Hassan et Ibn Sirine l’autorisent. Ahmad dit à propos d’un homme qui entre dans les toilettes porteur de pièces de monnaie (sur lesquelles figure une mention d’Allah) : « J’espère que cela ne représente aucun inconvénient. » Extrait d’*al-Moughni*, (1/109)

On a interrogé cheikh Ibn Outhaymine en ces termes : « Comment juger le fait d’entrer dans les toilettes porteur de feuilles contenant le nom d’Allah ? » Voici sa réponse : « Il est permis d’entrer dans les toilettes porteur de telles feuilles si elles sont dans sa poches donc bien cachées. » Extrait

de *Fataawa at-tahaarah*,p109)

Cela étant, il n’y aucun mal à se rendre aux toilettes muni d’un portable avec un fond d’écran affichant Allah akbar en caractères arabes mais caché.

Allah le sait mieux.